

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

---

TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2020  
À HUIS CLOS – PANDÉMIE COVID-19

---

AVIS EST DONNÉ à la population que conformément à la directive émise le 15 mars dernier par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie Covid-19, la séance du conseil de la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton du lundi 6 avril 2020 sera tenue à huis clos. Aucun public ne sera admis.

**DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce vingt-quatrième jour du mois de mars deux mille vingt.**

---

Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)**

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le vingt-quatrième jour du mois de mars 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal (village).

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième jour du mois de mars deux mille vingt.**

---

Directrice générale  
Secrétaire-trésorière